

# Réseau écologique fonctionnel

---

## Réseau écologique fonctionnel

Unité fonctionnelle

### **Définition et problématiques en lien**

Les continuités écologiques reposent sur un maillage de milieux de même nature (milieux ouverts, forestiers, aquatiques...) permettant le déplacement des espèces inféodées à ces biotopes. Le maintien de ces potentiels de déplacement assure un brassage génétique entre les populations et la possibilité pour les espèces d'accomplir l'ensemble de leur besoins vitaux (nourrissage, reproduction, repos...). Selon l'espèce prise en compte, les besoins de déplacement varient. Ainsi les amphibiens (grenouilles, crapaud, salamandre...) se déplacent au maximum de quelques kilomètres tandis que les grands mammifères parcourent facilement plusieurs dizaines de kilomètre.

Située à la croisée des massifs des Vosges, du Jura et entre les bassins du Rhône et du Rhin, la Franche-Comté constitue un pivot pour les continuités de milieux ouverts froids et thermophile, forestiers et aquatiques. Les migrations aviaires y sont également remarquables. La dominante agricole et semi-naturelle du territoire permet aujourd'hui, de garantir la fonctionnalité des milieux mais ponctuellement, l'étalement urbain, le développement des infrastructures de transport et l'évolution des pratiques agricoles et forestière participent au fractionnement du territoire.

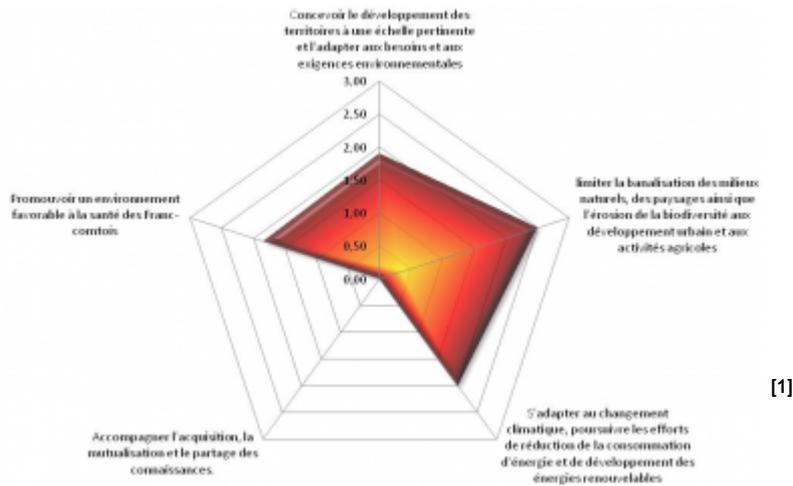
En Franche-Comté, les zones périurbaines des principales agglomérations (Dole, Besançon, Montbéliard, Belfort) et l'axe sud-ouest /nord-est entre Dole et Montbéliard sont les zones de plus fort enjeux : urbanisation, infrastructures linéaires de déplacement (canal Rhin-Rhône, autoroute, LGV...). Un risque de déconnexion entre les territoires situés de part et d'autre de cette ligne et une altération de ce corridor se profile.

Dans un contexte de réchauffement climatique dont les effets pourraient modifier la nature des milieux. Assurer le maintien des espèces patrimoniales (Lynx, grand Tétras...) et ordinaires passe par le maintien des continuités écologiques. Celles-ci permettront aux espèces de se déplacer vers des milieux adaptés à leurs exigences et de suivre ainsi les évolutions des milieux et du climat.

L'arrêt du Schéma Régional de Cohérence Ecologique en 2015 permettra d'identifier les principales continuités écologiques, les secteurs à enjeux et les mesures de préservation / restauration/ compensation /intégration à mettre en place au niveau régional.

## Points clés

- Fractionnement des continuités écologiques par l'étalement urbain, les ouvrages terrestres et aériens (routes, ponts, réseaux électriques, etc.), les ouvrages hydrauliques ou encore les aménagements des abords de cours d'eau,
- Gestion des milieux naturels pour maintenir la biodiversité des forêts, des milieux agricoles, milieux rupestres et souterrains, ou encore des zones humides,
- Connaissances sur la biodiversité, les besoins des espèces et leurs interactions avec le monde socio-économique,
- Intégration par les collectivités de la préservation et de la remise en état des continuités écologiques,
- Moyens techniques et financiers pour la restauration des continuités.



[1]

Hiérarchisation des enjeux pour l'unité fonctionnelle "Réseau écologique fonctionnel"

## Cartographie dynamique de l'unité fonctionnelle:

Carte dynamique de l'unité fonctionnelle [2]

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/uf/reseau-ecologique-fonctionnel>

## Liens:

[1] [http://perfc.dev02.linalis.com/sites/default/files/uf\\_continuites.png](http://perfc.dev02.linalis.com/sites/default/files/uf_continuites.png)

[2] <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/14/Paysage.map>